

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 18 décembre 2023**

**DATE DE LA CONVOCATION**

08 décembre 2023

*Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 31

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 5

Total votants : 36

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 décembre 2023**

L'an deux mil vingt trois  
Et le 18 décembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOU, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Elisabeth GUIBERTEAU, Yves-Marie HAHUSSEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :-**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

André JOLY (Chambord) a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),  
Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),  
Anne-Marie THOMAS a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr),  
Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray),  
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury).

**Membres Titulaires absents ou excusés :-**

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :**

Philippe GRANADOS (Crouy-Sur-Cosson), Florence BARRAUD-RODET (Thoury).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOU a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération 041-125-2023**

**Objet : Tarifs 2024 de la redevance « Modernisation des réseaux » au profit de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**

Monsieur Didier HEITZ, Vice-président en charge de l'aménagement et des infrastructures, rappelle que la Communauté de communes du Grand Chambord perçoit pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne une redevance pour la modernisation des réseaux de collecte.

Les tarifs fixés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sont les suivants :

COMMUNES	Redevance Modernisation des réseaux en €/m <sup>3</sup> en 2023	Redevance Modernisation des réseaux en €/m <sup>3</sup> en 2024
Bauzy	0,160	0,160
Bracieux	0,160	0,160
Chambord	0,160	0,160
Crouy sur Cosson	0,160	0,160
Fontaines-en-Sologne	0,160	0,160
Huisseau sur Cosson	0,160	0,160
La Ferté Saint Cyr	0,160	0,160
Maslives	0,160	0,160
Montlivault	0,160	0,160
Mont-près-Chambord	0,160	0,160
Neuvy	0,160	0,160
Saint-Dyé-sur-Loire	0,160	0,160
Saint Claude-de-Diray	0,160	0,160
Saint-Laurent-Nouan	0,160	0,160
Thoury	0,160	0,160
Tour-en-Sologne	0,160	0,160

Ces tarifs seront appliqués à compter du 1er janvier 2024.

Le Conseil communautaire prend acte des tarifs à appliquer pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, conformément aux dispositions présentées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

  
Danièle DEBOUT

Le Président

  
Gilles CLEMENT

